

Malabat Assemblée du SIVOM M'élan-Marcjac

Les nombreux adhérents étaient présents



Malabat Assemblée du SIVOM M'élan-Marcjac

Le SIVOM de Miélan-Marcjac s'est réuni à Malabat, une belle salle polyvalente rénovée par les équipes du SIVOM et des entreprises locales en 2016. Un nombre important de délégués syndicaux et d'élus locaux étaient présents. Le compte administratif 2016 a été voté à l'unanimité et le président du SIVOM Francis Daguzan a présenté le vote du budget 2017.

En 2016, des travaux conséquents ont été réalisés sur le territoire du SIVOM tant en voirie que sur les bâtiments publics. Le SIVOM, ayant la délégation de maîtrise d'ouvrage assure l'ingénierie pour ses collectivités adhérentes et monte les dossiers de demande de subventions auprès de l'Etat, la Région, le département et les parlementaires.

La commune de Préchac sur Adour a demandé l'adhésion au SIVOM à compter du 1er Janvier 2017, ce qui amène le nombre de collectivités adhérentes au SIVOM à 60.

En mai 2017, le Sivom va voir son nouveau bâtiment administratif et technique sortir de terre et le président espère que cela donnera un bon exemple pour le futur puisque ce bâtiment aura une toiture en photovoltaïque et respectera les règles environnementales de la RT 2012.

Toujours dans dynamique de développement, Francis Daguzan souhaite que dans les années à venir le SIVOM se positionne pour acquérir une nouvelle compétence pour la filière Bois Energie comme le SIVOM de Saint Gaudens. Pour cette compétence, de nombreuses réflexions sont menées mais il faut des outils techniques pour la faire fonctionner.



La présidence



une vue de l'assistance



P1010095.JPG